

## L'ILLETTRISME

# Apprendre à lire et à écrire à l'âge adulte, c'est un droit et c'est possible...

Dans le langage courant, les mots ne manquent pas pour qualifier les personnes en difficulté de lecture ou d'écriture : illettré, analphabète, personne ne maîtrisant pas les compétences de base... Toujours est-il que ces définitions revêtent une réalité qui questionne : 10% des adultes seraient en situation d'illettrisme.

Diverses études récentes, dans plusieurs pays de la Communauté européenne et notamment en Belgique, montrent que l'analphabétisme fonctionnel (c'est à dire l'incapacité d'utiliser la lecture et l'écriture de manière opérationnelle dans la vie quotidienne)

Au niveau de la Communauté française de Belgique, cela signifie que l'on peut évaluer à plus de 400.000, le nombre d'adultes analphabètes ou illettrés. En Région wallonne, on estime que 10% de la population de plus de 18 ans rencontre des difficultés importantes de lecture et d'écriture.

Un adulte sur dix ? C'est énorme et pourtant, pour beaucoup cette réalité ne fait pas partie de leur quotidien, on peut être passés ils à côté...

Dès lors, comment se représenter ces hommes, ces femmes qui ne parlent pas facilement de leur situation d'illettrisme. C'est qu'il n'y a pas de "profil type"; les publics en situation d'illettrisme sont extrêmement diversifiés, au niveau de leur histoire de vie, de leurs parcours scolaires, de leurs situations familiales et socio-

professionnelles, de leurs cultures, de leurs acquis, de leurs projets.

## Des causes multiples

Les causes de ces difficultés sont, elles aussi, multiples : une absence de scolarité ou une scolarité écourtée, parce qu'il n'y avait pas d'école, trop loin, trop chère... c'est majoritairement le cas de migrants des pays du Sud, ou le cas de personnes d'origine belge qui ont dû travailler dès leur plus jeune âge. Mais il y a surtout tous ceux qui ont été scolarisés de longues années en Belgique et qui en sont sortis sans aucun diplôme, ou juste avec le CEB (certificat d'enseignement de base, soit le niveau des primaires).

Une enquête menée en 1985, auprès des participants aux formations d'alphabétisation de Lire et Écrire et ayant été entièrement scolarisées en Belgique a mis en évidence que la scolarité a pu être longue et sans effets suite à :

- un échec ou un décrochage précoce en première ou deuxième année primaire;

- un manque de soutien de l'école ou l'absence de remédiation alors que le milieu familial n'a pas les ressources



Il est difficile, en tant que personnes lettrées de se rendre compte des difficultés et des situations problématiques dans lesquelles se retrouvent continuellement les personnes illettrées.

**"Un adulte sur dix en Belgique est incapable de lire et d'écrire en langage simple en rapport avec sa vie quotidienne..."**

**Aujourd'hui, 7% des enfants quittent l'enseignement primaire sans diplôme.**

pour pallier les carences de l'apprentissage ;

une stagnation dans un manque de connaissances : si on ne sait pas lire à 10 ans, on ne sait pas lire à 16 ans. Des redoublements nombreux, une orientation en enseignement spécial sans effet positif ;

un sentiment fort d'avoir été rejeté du milieu scolaire à cause de leur pauvreté et du décalage entre les normes familiales et les normes de l'école qui entraîne la non compréhension réciproque. Aujourd'hui, 7% des enfants quittent l'enseignement primaire sans diplôme (le CEB, certificat d'enseignement de base).

## D'autres compétences

Il est difficile, en tant que personnes lettrées de se rendre compte des difficultés et des situations problématiques dans lesquelles se retrouvent continuellement les personnes illettrées. Pour nous, lire et écrire sont des actes naturels, pratiqués constamment sans même y réfléchir. Les entretiens, démarches administratives, propositions de formation, recherche d'emploi suscitent une forte anxiété chez certaines personnes analphabètes. À la honte, qui justifie en grande partie une telle réaction, se mêlent d'autres sentiments. Les personnes analphabètes, peu sûres d'elles et de leurs capacités à apprendre, considèrent souvent toute offre de formation ou de réinsertion professionnelle comme une épreuve à haut risque. Dès lors, elles peuvent développer différentes astuces pour cacher leur faible maîtrise des savoirs de base. Il peut s'agir de prétexter une vision déficiente, d'avoir oublié ses lunettes, pour ne pas lire, d'affirmer s'être cassé le poignet pour ne pas écrire, de prétexter devoir consulter un conjoint pour remplir un document, de signer un document sans poser de questions, de se faire accompagner lors de rencontres par un ami, un membre de la famille, etc.

Mais ces personnes développent d'autres compétences : un sens de

l'observation développé, une mémoire visuelle leur permettant de reconnaître un endroit en repérant des logos, des formes, des couleurs...

Pour cacher leur illettrisme, les personnes en difficulté peuvent se baser

sur leur mémoire (comme ce travailleur qui en réunion écoutait attentivement et qui, le soir, dictait tout à sa fille pour revenir au travail le lendemain avec un compte rendu détaillé). Les personnes doivent faire preuve d'une

grande imagination et de beaucoup de débrouillardise, de patience, de persévérance pour ne pas céder à leurs craintes, leurs révoltes, leurs colères.

## Des solutions existent...

### même pour les travailleurs

Des solutions existent pour que les personnes en situation d'illettrisme entrent en formation afin d'améliorer leurs compétences de base : "Apprendre à lire et à écrire à l'âge adulte, c'est un droit et c'est possible... même pour les travailleurs."

Suite au constat de la persistance de l'analphabétisme dans notre société développée et face à l'absence de prise en compte de cette situation par les pouvoirs publics, des associations, portées par les mouvements ouvriers chrétiens et socialistes ont créé Lire et Écrire en 1983. S'alphabétiser, c'est apprendre à mieux parler, lire, écrire. Acquérir une maîtrise de la langue à l'oral et à l'écrit, demande beaucoup de courage, de motivation et de temps. Cela implique une démarche, dynamique, active... et c'est possible. Lire et Écrire développe des actions de formation pour les publics en situation d'illettrisme qu'ils soient demandeurs d'emploi, personnes en réaffiliation sociale, travailleurs.

Sachant que 57% des personnes en situation d'illettrisme (1) sont à l'emploi, Lire et Écrire a voulu prendre en compte de manière spécifique les travailleurs : des cours du soir ou du samedi matin sont organisés dans ses structures habituelles. Mais au-delà de ces possibilités de forma-

tion, qui sont individuelles et en dehors du temps de travail, Lire et Écrire a le souci d'aller plus loin vers une reconnaissance de la formation en alphabétisation comme formation professionnelle.

Une première étape vers cette reconnaissance en tant que formation professionnelle a été réalisée lorsque l'accès au dispositif du congé éducation payé a été rendu possible en 2003. Ceci permet aux apprenants travailleurs qui suivent le module de formation de base en français « lecture écriture communication calcul » de s'absenter de leur travail pour suivre la formation, avec maintien de la rémunération normale payée aux échéances habituelles. Par ailleurs, l'employeur bénéficie à posteriori, grâce à ce dispositif, d'un remboursement forfaitaire par heure de congé éducation payé prise par le travailleur.

Dans un deuxième temps, Lire et Écrire a voulu apporter une réponse spécifique et structurelle à l'illettrisme des travailleurs via les fonds sectoriels de formation du secteur privé ou public, en mettant sur pied en concertation avec les organisations syndicales, des formations d'alphabétisation à destination des travailleurs dispensées pendant les heures de travail, sans perte de salaire ni surcroît de travail.

C'est à ce titre qu'en novembre 2007, un projet pilote de formation soutenu par le fonds social du secteur des maisons de repos et de soins, à destination du personnel non soignant du secteur a vu le jour avec le soutien des organisations syndicales (voir encadré ci contre). Les personnes à qui s'adressent cette formation, ne pourront pas lire cet article. À vous qui avez pu lire ces lignes, merci de diffuser ces propositions aux personnes concernées.

**Catherine Delbar, Lire et Écrire - Wallonie**

(1) Selon une enquête de l'ANLCL, agence nationale française de lutte contre l'illettrisme.

## UNE FORMATION "CLÉ" - COMPTER, LIRE, ÉCRIRE À DESTINATION DU PERSONNEL NON SOIGNANT DES MAISONS DE REPOS

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants d'améliorer ou d'acquérir les outils du langage écrit, du langage oral et du calcul et par là d'augmenter leur autonomie, leur compréhension de leur environnement social et professionnel et leur positionnement par rapport à celui-ci.



La formation est destinée prioritairement au personnel non soignant du secteur des maisons de repos, maisons de repos et de soins n'ayant pas les compétences de base en calcul, lecture, écriture.

En début de formation, les formateurs prennent le temps de définir les objectifs des personnes afin de clairement identifier les apprentissages nécessaires qui vont les aider dans leur travail et/ou leur quotidien.

La formation est donnée par des formateurs expérimentés en pédagogie pour adultes et en éducation permanente. Il n'y a pas d'examen, ni de contrôle. Une auto-évaluation continue fait partie intégrante du processus de formation.

La formation se déroule dans un lieu externe à l'entreprise en compagnie d'autres travailleurs des maisons de repos (de minimum 5 participants à maximum 12), elle est décentralisée sur différents lieux de Wallonie.

La formation se déroule pendant les heures de travail (avec le Congé Éducation Payé, sans perte de salaire), 2 fois 3 heures par semaine, pendant 36 semaines. Elle peut commencer à partir de septembre 2008.

→ Les inscriptions (gratuites) ou demandes de renseignements sont possibles via le numéro suivant : 081/24.25.06. (Catherine Delbar). Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter le site internet de Lire et Écrire en Wallonie : <http://wallonie.lire-et-ecrire.be/>

